

Assemblée générale du 26 04 2025

Rapport financier du 01 102023 au 30 09 2024

Plusieurs décisions ont été prises sur cet exercice pour la tenue des comptes :

- Changer de logiciel comptable :
- Celui-ci est intégré au site du club et permet un accès à distance par plusieurs personnes habilitées, ou de changement de trésorier
- A terme suivre les comptes des adhérents individuellement
- Pour faciliter la tenue, nous vous invitons très vivement à utiliser les virements bancaires en remplacement des chèques ou espèces
- Pour des raisons pratiques de recaler l'exercice comptable sur l'année civile pour plusieurs objectifs :
 - Arrêter les comptes pendant la période hivernale et tenir l'assemblée générale début février
 - Plus facile de présenter les comptes certifiés pour les demandes de subvention
- Les comptes qui vous sont présentés aujourd'hui pour permettre la comparaison avec l'exercice

Pour l'anecdote les difficultés rencontrées :

- Le logiciel n'est pas très convivial il faut le dompter !
- En même temps la fédération a changé aussi son logiciel et semble avoir aussi des difficultés dans sa transition.
 - L'ensemble de ces éléments
 - Date de clôture et changement des logiciels, nous avons pris la décision de déposer seulement les chèques dans les prochains jours pour affecter directement ces chèques sur le nouvel exercice en utilisant les nouvelles fonctionnalités du logiciel.

LES COMPTES :

La trésorerie du club est bonne et constante

- Fin 2024 **11843 €** contre en 2023 **12292 €**
- Le compte épargne est constant soit **3563 €**

Deux points importants sur cet exercice :

- Si le nombre de membre reste stable l'activité « compétition semble avoir été mise en veille et les frais de déplacements et autres liés à cette activité ont chutés.
- En 2024 17659 € de contre 15783 en 2023
- A l'opposé l'investissement du matériel nautique a été exceptionnel :
 - Achat :
 - Une nouvelle yolette pour 15840€
 - Un bateau de sécurité pour 2207 € solde après subvention directe
 - Un moteur pour la sécurité 2260 € solde après subvention directe
 - Une remorque de mise à l'eau 1230 €
 - Soit des investissements pour : **21537 €**

Parallèlement :

La chasse aux subventions a rapporté :

Les investissements :

- Pour la yolette : 9514 €
- Pour la sécurité :

Le Fonctionnement :

- VILLE DE VERNON : 0 €
- Département : 2000 €

Actions « commerciales »

- | | |
|--|---------|
| - 3 actions pour les jeunes SNU | 6550 € |
| - 1 action de stimulation de cadre entreprise | 2000 € |
| - 1 action d'initiation de retraités de Vernon | 1800 € |
| Soit un total de : | 10350 € |

-

Une analyse rapide des comptes fait ressortir pour le fonctionnement du Club

Le budget moyen du club sur plusieurs années ressort à 30.000€
Les cotisations entre 15.000€ et 17.000 € à déduire les licences reversées à la Fédération 3.000€

Les subventions de fonctionnement baissent d'année en année
Cette année seulement 2000 € du département

Soit sur budget moyen de 30.000 € :

Les cotisations (16000-3000=	13000 €	44 %
Les subventions de fonctionnement	2000 €	6%
Les actions « commerciales »	10350 €	34 %
Les subventions aléatoires	5000 €	16%

En conclusion si nous voulons maintenir notre parc de bateau à un très bon niveau et relancer une activité de sortie à l'extérieur, il est nécessaire d'augmenter le budget du club :

Nous pouvons intervenir seulement deux axes :

Les cotisations :

- Augmenter les cotisations
- Recruter d'avantages

Les actions vers l'extérieures :

- Rechercher des clients potentiels
 - Armée
 - Institutions
 - Entreprises

Les actions extérieures sont les plus rémunératrices, mais impliquent une vraie et importante mobilisation des membres du club